

Été 2013 : moins de campeurs étrangers en Auvergne

Malgré un été chaud et ensoleillé, les campeurs sont venus moins nombreux en Auvergne. Ils ont effectué 310 000 séjours au cours de la saison estivale 2013, soit une baisse de 1,7 % par rapport à l'été précédent. Par ailleurs, ils ont légèrement écourté leurs séjours. Par conséquent, les campings auvergnats perdent 2,8 % de fréquentation par rapport à 2012, comptabilisant un peu plus de 1 335 000 nuitées en juillet et août. Ce repli concerne tous les départements, excepté le Cantal où le nombre de nuitées progresse de 3 %. Au niveau national, la fréquentation est également en hausse : + 2,5 %. Si la clientèle française se maintient, la clientèle étrangère baisse de 7 %. En Auvergne, les touristes étrangers réalisent 28 % des nuitées régionales contre 32 % en France métropolitaine. Les Néerlandais assurent toujours plus des deux tiers de la fréquentation étrangère, suivis par les Belges, les Britanniques et les Allemands. Les touristes étrangers restent, en moyenne, moins longtemps que les touristes français (respectivement 4,12 et 4,38 jours).

Depuis plusieurs années, les touristes privilégient les campings en gestion privée qui leur offrent généralement davantage de confort. Ces campings réalisent 64 % de la fréquentation de l'hôtellerie de plein air alors qu'ils ne représentent que 44 % du parc. L'attrait des emplacements équipés d'un hébergement de type mobil-home, chalet ou autre habitation légère de loisir vient confirmer cette demande de qualité. Leur fréquentation continue de progresser. Le taux d'occupation de ces emplacements (64 %) est deux fois supérieur à celui des emplacements nus. Au cours de l'été 2013, les emplacements locatifs ont ainsi concentré 30 % de la fréquentation régionale bien qu'ils contribuent seulement à 15 % de l'offre.

► **Martine Cauwet, Insee**

Indicateurs* en juillet et août 2013 par type de clientèle

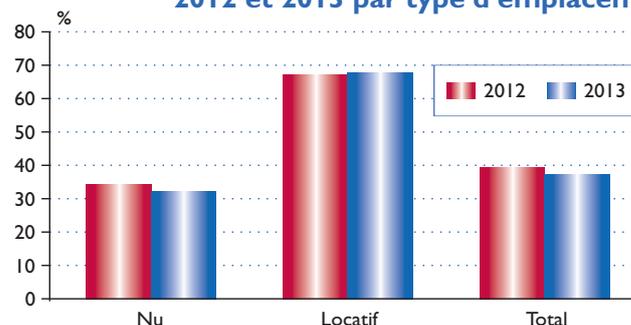
	Juillet	Août	Juillet et août	
			Nombre	Évolution 2013/2012**
Arrivées	141 619	168 280	309 899	- 1,7 %
Clientèle française	94 302	125 448	219 750	+ 0,6 %
Clientèle étrangère	47 317	42 832	90 149	- 7,0 %
Nuitées	580 634	754 560	1 335 194	- 2,8 %
Clientèle française	390 465	572 882	963 347	- 1,5 %
Clientèle étrangère	190 169	181 678	371 847	- 6,0 %
Durée moyenne de séjour (en jours)	4,10	4,48	4,31	- 0,05 jour
Clientèle française	4,14	4,57	4,38	- 0,09 jour
Clientèle étrangère	4,02	4,24	4,12	+ 0,04 jour

* Données 2013 provisoires

** Entre (juillet/août 2013) et (juillet/août 2012)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

► Taux d'occupation* en juillet et août 2012 et 2013 par type d'emplacement



*Données 2013 provisoires

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

Indicateurs* en juillet et août 2013 par type d'emplacement

Type d'emplacement	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjour (en jours)
	Nombre	Évolution 2013/2012**	Nombre	Évolution 2013/2012**	
Nu	258 576	- 2,4 %	936 198	- 4,1 %	3,62
Locatif	51 323	+ 2,0 %	398 996	+ 0,5 %	7,77
Total	309 899	- 1,7 %	1 335 194	- 2,8 %	4,31

* Données 2013 provisoires

** Entre (juillet/août 2013) et (juillet/août 2012)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

Indicateurs* en juillet et août 2013 par département

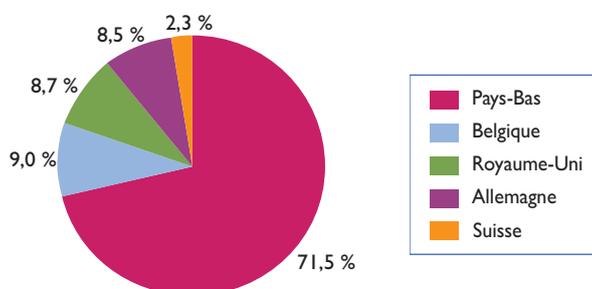
Département	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjour (en jours)
	Nombre	Évolution 2013/2012**	Nombre	Évolution 2013/2012**	
Allier	48 423	- 1,5 %	158 865	- 4,8 %	3,28
Cantal	68 448	- 1,4 %	296 035	+ 3,0 %	4,32
Haute-Loire	45 673	- 8,4 %	183 570	- 6,8 %	4,02
Puy-de-Dôme	147 355	+ 0,3 %	696 724	- 3,5 %	4,73
Auvergne	309 899	- 1,7 %	1 335 194	- 2,8 %	4,31
dont villes thermales	49 436	- 1,7 %	257 772	+ 0,5 %	5,21

* Données 2013 provisoires

** Entre (juillet/août 2013) et (juillet/août 2012)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

► Répartition des nuitées* de la clientèle étrangère en juillet et août 2013 par pays de résidence



*Données 2013 provisoires

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

► Principales définitions

- **Séjours (ou arrivées) :** nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même camping
- **Nuitées :** nombre total de nuits passées par les clients dans un camping. Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un camping correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.
- **Durée moyenne de séjour :** rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.
- **Taux d'occupation :** rapport du nombre d'emplacements occupés au nombre d'emplacements réellement offerts, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

Répartition des nuitées* en juillet et août 2013

Type d'emplacements	Nuitées (%)	
	Clientèle française	Clientèle étrangère
Nu	63,2	88,1
Locatif	36,8	11,9
Total	100,0	100,0
Catégorie de confort		
1 et 2 étoiles	24,6	27,0
3 étoiles et plus	75,4	73,0
Total	100,0	100,0
Département		
Allier	11,3	13,4
Cantal	23,4	19,1
Haute-Loire	11,8	18,7
Puy-de-Dôme	53,5	48,8
Total	100,0	100,0

* Données 2013 provisoires

Note de lecture : 48,8 % des nuitées de la clientèle étrangère sont réalisées dans le Puy-de-Dôme.

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

► Méthodologie

À compter de janvier 2013, la méthodologie de l'enquête a été renouvelée. Les résultats produits ne sont pas comparables avec ceux publiés en 2012. Ces derniers ont cependant été réétalonnés pour permettre de calculer des évolutions entre ces deux années. L'enquête sur l'hôtellerie de plein air est réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS).

- Elle est effectuée chaque mois de la saison d'été (de mai à septembre) sur tout le territoire métropolitain, auprès de tous les campings classés 1 à 5 étoiles.
- Elle ne concerne que les campings offrant des emplacements ouverts à la clientèle de passage. Ainsi, les emplacements de camping dits « résidentiels », loués pour la saison ou pour l'année à une même personne sont exclus du champ de l'enquête.

Pour en savoir plus, consulter la rubrique **Conjoncture régionale** sur : www.insee.fr/auvergne